



HISTOIRES DE LA MISSION

L'ONUCI RÉHABILITE UNE ROUTE DE 35 KM DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

"Une bonne route est le préalable non seulement au développement mais aussi à la sécurité», a déclaré mercredi le préfet de Daloa, M. Foulé Kouame, lors de l'inauguration d'une route de 35 km allant de la ville de Daloa au carrefour Yacouba réhabilitée par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Le préfet a remercié l'ONUCI pour cet ouvrage réalisé par les ingénieurs du Bataillon du Bangladesh (BANBATT) dans le cadre des projets à Impact rapide (QIPs selon le sigle en anglais) de la mission.

La route a été inaugurée mercredi 19 avril 2006, en présence des autorités locales, lors d'une cérémonie organisée à un carrefour situé à quelques kilomètres de Daloa.

En écho aux propos du préfet de Daloa, le sous-préfet de Zaibo, dont fait partie le Carrefour Yacouba, Boni Kouakou Adolphe, a souligné qu'"il sera maintenant facile pour les planteurs de café et de cacao de la région de transporter leurs produits à Daloa par la route."

Le commandant de la compagnie d'ingénieurs de Banbatt, le lieutenant Sharif Hussain, a donné un aperçu du travail accompli. Il a notamment évoqué les difficultés auxquelles lui et ses hommes ont dû faire face pour transporter le matériel lourd sur la route. Par ailleurs, pendant les violentes manifestations de janvier contre l'ONUCI, les Jeunes Patriotes ont menacé ses ingénieurs, les empêchant ainsi de continuer leur travail.

Cependant, le lieutenant colonel Sharif s'est dit fier d'avoir participé à un projet dont le peuple de Côte d'Ivoire va tirer bénéfice. Il a ajouté que les réactions positives des riverains témoignaient de la viabilité de l'ouvrage.

Le commandant par intérim du Secteur Ouest, le colonel Abdalbasher Imamuzzaman, a mis la route à la disposition du préfet. Une séance de prières a suivi sous la direction de l'imam du Banbatt.



Produced by the UNOCI Office for Public Information. April 2006.

UNOCI Photos/PIO, April 2006.

Disclaimer - This publication is for information only and is not an official document of the United Nations. The views expressed do not necessarily represent the views of the United Nations or the United Nations Mission in Cote d'Ivoire.